



AVIS PUBLIC

**Dérogation mineure**  
**11-17, 1<sup>re</sup> Avenue Nord (Lot actuel 1 575 430,**  
**lots projetés 6 274 263 et 6 274 264)**

**AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Une demande de dérogation mineure a été déposée à l'égard des deux futurs habitations bifamiliales jumelées sur les lots projetés 6 274 263 (11 à 13, 1<sup>re</sup> Avenue Nord) et 6 274 264 (15 à 17, 1<sup>re</sup> Avenue Nord) ayant pour objet d'autoriser :

- Que le futur bâtiment principal sur le lot projeté numéro 6 274 263 soit situé à 7,90 mètres de la ligne arrière au lieu de la distance minimale de 9 mètres;
- Que le futur bâtiment principal sur le lot projeté numéro 6 274 264 soit situé à 7,85 mètres de la ligne arrière au lieu de la distance minimale de 9 mètres;
- Que la galerie et le balcon en cour avant soient situés à 0 mètre de la ligne mitoyenne au lieu de la distance minimale de 1,5 mètre;
- Que les cases de stationnement aient une largeur de 2,50 mètres au lieu de la largeur minimale de 2,60 mètres;
- Que l'empiètement des espaces de stationnement en façade du bâtiment soit de 48,27 % au lieu de l'empiètement maximal de 30 %;
- Que deux cases de stationnement sur le lot projeté numéro 6 274 264 soient à une distance de 0,88 mètre de la ligne latérale au lieu de la distance minimale de 1 mètre.

Le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure lors d'une séance ordinaire qui aura lieu le 15 janvier 2019 à 19 h 30 dans la salle Florian-Bleau située à l'hôtel de ville au 110, boulevard Perrot, et tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à L'Île-Perrot, ce 11 décembre 2018.

*(Signé) Susan McKercher* \_\_\_\_\_

Susan McKercher  
Greffière par intérim